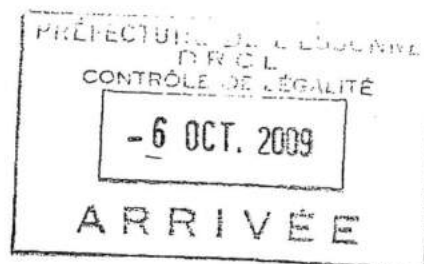


HÔTEL DE VILLE

Services Nouvelles Technologies
Tél : 01 69 49 77 58
N/Réf : NDA/ED/AC



DECISION N° 2009/185

OBJET : Avenant n°1 au contrat de maintenance et d'assistance conclu avec la société DBX

Le Député-maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L-2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 7 avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire à remplacer le Maire en cas d'absence eu d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

VU les délibérations du conseil municipal du 16 octobre 2008 et 25 juin 2009 complétant la délégation des pouvoirs accordée au Maire respectivement en matière de droit de préemption et de passation de marchés publics,

VU la décision n°2009/8 en date du 5 janvier 2009 et le contrat de maintenance correspondant à la maintenance et l'assistance des produits DBX et plus particulièrement gescour,

CONSIDERANT que la mise en place du module Gesact entraine une augmentation de la maintenance,

CONSIDERANT que la proposition de la Société DBX correspond aux intérêts de la commune,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98



DECIDE

DE SIGNER un avenant au contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation des progiciels Gescour et Gesact avec la société DBX, sise, 10 rue Mercœur -75011- PARIS moyennant un coût supplémentaire de 2830,72 € HT soit 3385,54 € TTC compter du 1^{er} janvier 2010 et ce pour la durée du contrat en vigueur. Toutes les conditions du contrat initial, non modifiés par le présent contrat demeurent applicables.

DIT QUE les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2010.

Fait à Yerres, le 1^{er} octobre 2009.

Le Député-maire



Nicolas DUPONT-AIGNAN,
Président du Val d'Yerres,
Communauté d'Agglomération

